

# DÉBAT PUBLIC

## GRAND STADE DE RUGBY

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

# CAHIER D'ACTEUR

N°14 - FÉVRIER 2014

**IAE**  
TOULOUSE

### IAE Toulouse

*Nous sommes cinq étudiants en Master Management Spécialité Ingénierie et Management des Organisations Sportives à l'IAE de Toulouse.*

*Ce master (Bac +5) propose une formation aux fonctions d'encadrement et d'expertise dans les institutions privées ou publiques dédiées à la pratique sportive ou à la commercialisation de produits ou de services sportifs. Cette formation est cohabilitée et organisée dans le cadre d'une convention entre l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1) et l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier (UT3). Elle accueille chaque année des sportifs de bon niveau soucieux de conforter leur excellence sportive par une formation de qualité qui facilitera leur insertion dans le monde professionnel.*

*Le Master IMOS dispense chaque année :*

- *une formation générale en gestion, droit et gouvernance des organisations ;*
- *une formation spécialisée en management des organisations sportives ;*
- *une formation professionnelle s'appuyant sur la réalisation de projets tutorés et de stages.*

#### CONTACT :

IAE- 2 rue du Doyen Gabriel MARTY  
31042 Toulouse cedex  
grand-stade-rugby@iae-toulouse.fr  
05 61 63 56 56  
www.iae-toulouse.fr

## IAE Toulouse



## GRAND STADE DE RUGBY, LE SUD OUEST RÉAGIT !

C'est en tant que futurs acteurs de la sphère économique politico sportive que nous avons souhaité nous exprimer quant à la légitimité de ce projet de grand stade.

Le 22 janvier dernier, nous avons organisé une réunion d'échange à Toulouse. Près de 80 étudiants ont pu venir échanger avec le président de la CPDP, des représentants de la maîtrise d'ouvrage du projet. Nous avons pu assister à un jeu de questions-réponses sur des points clef du projet de grand stade.

Suite à la lecture du dossier de la maîtrise d'ouvrage, aux interventions des différentes parties prenantes, aux nombreuses questions posées lors des différentes réunions de débat public nous avons voulu nous exprimer et porter la voix des étudiants qui se sont exprimés lors de notre réunion d'échanges, sur différents points du projet qui nous apparaissent comme des freins potentiels à sa réalisation, à savoir :

- > la programmation envisagée ;
- > les coûts et le financement du projet ;
- > les innovations présentes dans le stade ;
- > la localisation en France et en Ile-de-France.

# DÉBAT PUBLIC

## GRAND STADE DE RUGBY

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

### UNE ARENA DE 82 000 PLACES, POUR QUELLE PROGRAMMATION ?

Ce stade multifonctionnel est aujourd'hui destiné à accueillir 11 matchs de rugby et 6 autres événements sportifs ou culturels chaque année.

Cela représente une totalité de 17 événements par an.

Quand on sait que le Stade de France accueille en moyenne une trentaine d'événements par an et sachant qu'il ne possède pas de toit rétractable, il est tout à fait légitime de se demander si la programmation de spectacles de cette Arena est adaptée.

Un des avantages du projet de grand stade est lié, selon les porteurs du projet, à la multiplicité de ses configurations (sports indoor, sports outdoor, salons, spectacles, concerts). Ces possibilités sont rendues possibles grâce au toit rétractable. Dès lors, la programmation envisagée par la FFR paraît bien réduite et insuffisante pour les investisseurs qui choisiraient d'installer des activités conviviales en proximité. Il apparaît présomptueux d'envisager de développer une telle zone d'activités avec un stade qui organise 17 événements par an. Si le Stade de France accueille une trentaine d'événements alors pourquoi ce nouveau stade n'envisage-t-il pas d'accueillir le double, puisqu'il sera utilisable deux fois plus de temps ? Comment ce stade vivra-t-il hors jours d'événements ?

De plus, ce stade ne posséderait pas de club résident à part le XV de France, ce qui représente 6 à 7 matchs par année et donc un manque à gagner potentiel, puisqu'un stade vide coûte beaucoup plus d'argent qu'un stade avec une forte programmation. En effet, plus le stade sera loué plus les coûts de fonctionnement quotidiens seront couverts. Il y a aujourd'hui énormément d'artistes capables de remplir une telle jauge, qu'ils aient une reconnaissance mondiale ou tout simplement nationale. Le toit offre la possibilité de faire des concerts sur 12 mois de l'année et non 6 comme au Stade de France.

La programmation annuelle de spectacles proposée par les porteurs de projet semble sous-estimée ou trop « *raisonnable* ». Selon de nombreux retours reçus depuis l'ouverture du débat, la construction de ce stade semble poser un problème de concurrence vis-à-vis du Stade de France et du Palais Omnisports de Paris Bercy. À ce titre, une entente entre les trois équipements sur la programmation ne pourrait-elle pas être envisagée afin d'assurer la pérennité économique de chacun d'eux ?

### COÛTS ET FINANCEMENT

Le coût du grand stade est annoncé à 600M d'euros. À cela s'ajoutent les coûts des aménagements de la zone, les coûts d'aménagement des différentes voies de transport.

On parle ici d'un montant prévisionnel mais quel sera le montant à l'arrivée ? Le coût final ne sera-t-il pas supérieur au coût prévisionnel ? Si le coût est supérieur au coût annoncé, quelles seront les mesures prises ? C'est une des questions évoquées lors de la réunion que nous avons organisée.

La FFR financerait le projet à hauteur de 200M d'euros (provenant de ses fonds propres) et par emprunt auprès d'établissements bancaires (sous garantie du Conseil Général) à hauteur de 400M d'euros. La FFR est aujourd'hui capable de sortir 30 à 40M d'euros de ses fonds propres, il lui faut encore réunir 160M d'euros.

Pour ce faire, la Fédération souhaite lancer plusieurs tranches d'appels à souscription pour des emprunts obligataires. Elle souhaite imiter ses illustres prédécesseurs qui ont fait de même pour Twickenham et pour le Millenium de Cardiff.

La première tranche est composée de 499 obligations d'une valeur de 10 000 euros. D'un point de vue financier, c'est un emprunt qui nous paraît peu attractif. En effet, les obligations viennent à échéance en 2064 et il n'y a pas de rémunération. L'unique contrepartie est la possibilité de pouvoir acheter pendant 15 ans une place en étant prioritaire sur le grand public. Quel est donc l'intérêt du porteur pour les 35 années suivantes ? Il est à noter que le remboursement n'est possible qu'à l'échéance (soit 2064).

Un étudiant s'est notamment demandé si ce produit d'épargne était pertinent. Selon lui, les débentures proposées par la FFR donnent pas suffisamment de droits et privilèges, compte tenu de leur valeur nominale.

D'autre part, la question du naming est à l'étude pour ce projet. C'est, en effet, une possibilité de financement qui se développe depuis quelques années. Selon certains documents publics sur les contrats de naming qui ont déjà été actés pour d'autres stades (MMArena, Allianz Riviera) cela rapporte un peu plus d'1M d'euros par an (cela dépend de la taille des stades et de la nature des contrats). Cela nous paraît donc être un très bon point pour le financement du projet.

Enfin, un participant à notre réunion a posé la question de la répartition des ressources attendues par ce projet de stade : quelles seront les conséquences financières d'un tel projet sur la mise à disposition des joueurs, par les clubs, pour le XV de France ?



### INNOVATIONS

Ce grand stade sera l'un des plus modernes au monde pendant quelques années. Une participante à notre réunion se demande par exemple ce qui pousserait un artiste à choisir ce stade plutôt qu'un autre.

Selon les porteurs du projet, son toit rétractable permettrait d'assurer le bon déroulement des événements quelles que soient les conditions climatiques. Sa pelouse amovible permettrait de garantir une qualité de pelouse optimale.

Les nouvelles technologies seraient très présentes dans ce mastodonte :

- > Des écrans géants placés aux quatre coins du stade.
- > Un accès Wi-Fi disponible dans la totalité du stade et pour tous.
- > La possibilité d'envoyer des informations en quasi-instantané (stats de joueurs, ralentis) sur les smartphones et tablettes des spectateurs.

Cependant une spécialiste du développement durable dans le sport, qui est intervenue lors de notre réunion d'échanges, a regretté que la question des impacts environnementaux d'un tel projet ne soit pas assez développée. Il semblerait judicieux que les maîtres d'ouvrage explicitent davantage comment elles comptent minimiser les impacts sur l'environnement (bâtiment HQE et chauffage, mise en place d'une analyse du cycle de vie du stade).

### LOCALISATION

Le choix d'une localisation en région parisienne est annoncé comme étant lié à une facilité d'acheminement des spectateurs des grandes réunions sportives rugbyistiques (tournoi des 6 nations, coupe du monde etc)

Comme l'ont relevé les représentants des collectivités, le développement des infrastructures ferroviaires (TGV), autoroutières et aériennes ont largement désenclavé les villes françaises dans les 20 dernières années et ont rendu caduques les observations traditionnelles sur leur inaccessibilité.

Sans avoir fait d'analyses approfondies et en s'appuyant seulement sur quelques documents du comité grenelle sur l'accessibilité des diverses régions françaises. On voit que le triangle Bordeaux Toulouse, cœur de l'ovalie, est à moins de 3 heures en train d'une grande partie du territoire français. Un isochrone de 4h mène jusqu'à Toulon et Lyon, dans les circonstances actuelles... alors que le TGV Toulouse est désormais annoncé... C'est pour cela que certains participants à notre réunion se sont demandés pourquoi construire ce stade à Paris et pas dans le grand sud.

Enfin, concernant la localisation même, en Ile-de-France, un étudiant a posé la question de la gestion des flux. À l'issue du match, étant donné que ce stade est plus loin de Paris que le Stade de France, et que le spectateur rugby aime bien faire la fête, que se passera-t-il pour lui en termes de transports et d'animations sur place ?

Les cahiers d'acteurs sont des contributions sélectionnées par la Commission Particulière du Débat Public qui décide de les publier sous forme de cahiers d'acteurs.  
Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.



## CONCLUSION

Nous avons donc pu remarquer de par les interventions des étudiants et de par nos propres observations, que différents points du projet méritaient d'être développés ou ajustés. Parmi les plus récurrents nous retiendrons les suivants :

- > Une programmation annuelle de spectacles jugée trop « raisonnable »;
- > Un produit d'épargne (emprunts obligataires) à faible intéressement;
- > Des impacts environnementaux qui mériteraient d'être mieux considérés;
- > Une gestion des flux de spectateurs festifs à prendre en compte.

Dans le cadre du débat public organisé par :

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Grand Stade de Rugby

Commission Particulière du Débat Public / Grand Stade de Rugby  
52, boulevard de Sébastopol • 75003 Paris • Tél : 01.73.02.82.85  
grandstaderugby@debatpublic.fr  
<http://grandstaderugby.debatpublic.fr>  
[f http://www.facebook.com/grandstaderugby.debatpublic](http://www.facebook.com/grandstaderugby.debatpublic)  
[t @gdstaderugby\\_dp](https://twitter.com/gdstaderugby_dp)